

Édito :

COMMUNIQUE DE LA COORDINATION NATIONALE LES NOUVEAU-NÉS, EXIGENT DE NAÎTRE DANS LEUR COMMUNAUTÉ DE VIE

Les Communautés humaines ne peuvent se passer d'accueillir leurs nouveaux membres.

Une naissance n'est pas d'abord un acte technique !

C'est avant tout le temps fondateur d'une nouvelle relation au monde.

Ce qui sauve le monde de la destruction totale, naturelle, c'est la natalité (H. Arendt, 1958)

Fermer une Maternité, c'est priver une communauté de ce temps fondateur !

Depuis la deuxième guerre mondiale, en France, les deux-tiers des Maternités ont été fermées.

Cette situation ne cesse de s'aggraver.

Die, petite maternité accueillant chaque année aux alentours de cent cinquante bébés dans d'excellentes conditions appréciées de toutes les mamans, vient d'être autoritairement fermée en dépit d'un fort attachement de la population. Peu de temps après cette décision de l'Agence Régionale de la Santé, un couple a perdu un deuxième enfant en l'absence d'une césarienne qui ne put être pratiquée assez rapidement. L'A.R.S. a été condamnée, mais la Maternité est toujours fermée.

[La suite du communiqué](#)

JOURNEE D'ACTION

26 novembre journée d'action intersyndicale dans les établissements médico-sociaux

La Coordination Nationale appelle à soutenir et à participer aux actions proposées par les organisations syndicales

Nous appelons à la mobilisation **JEUDI 26 NOVEMBRE**, dans toute la France, par des grèves et manifestations, en ciblant le Ministère, les ARS, les Préfectures et les Directeurs avec partout le même message :

VÉRAN doit rectifier son décret du 19 septembre pour que tout le médico-social touche les 183€.

183€ pour tous les exclus !

Les collègues du privé doivent aussi y avoir droit.

NOUS NE LÂCHERONS RIEN : si le ministre VÉRAN s'obstine à ne pas répondre, une nouvelle mobilisation sera à l'ordre du jour. Pour cela, nous appellerons à des assemblées générales le 3 décembre.

Nouvelle visio-conférence le 26 Novembre à 16h .

[L'appel](#)

LA CONVERGENCE :

L'APPEL DE SAINT ÉTIENNE POUR QUE VIVE LA SÉCU

Signez et faites signer la

[pétition](#)

Sommaire :

- **L'écho des comités : pages 3 à 6**
- **Autres infos locales : page 7**
- **Dossiers :**
 - PLFSS 2021 pages 7 à 9
 - Psychiatrie : page 9
 - Liberté de manifester : pages 9
 - Pas de restriction de l'accès aux soins pour les personnes étrangères : page 10
 - Témoignage : 10 à 11
- **Culture et santé :** le battement d'aile du pangolin Les Goguettes Page 11

L'écho des comités :

NANTES - 44

Une initiative des Assiettes Nantaises, association adhérente du Collectif nantais pour le droit à la santé et à la protection sociale pour toutes et tous



Animatrices Alexandra Bichon
Sabrina Palumbo-Gassner

**L'ISOLEMENT, LA
CONTENTION :**

**DES PRATIQUES DE
DERNIER RECOURS ?**

Débat sur Zoom
Samedi 5 décembre à 16h
Gratuit, sur inscription à l'adresse
Lesassietteschinoises.safers@gmail.com

Logo: Ligue des droits de l'Homme

The poster features a purple background with a white-bordered photo of hands in a white lab coat. To the right is an illustration of an open window looking out onto a landscape with a sun, a building, and a large leaf. The text is in white and orange.

[Le tract](#)

CRETEIL - 94

La pandémie et les enjeux des politique de santé pour nos familles

La pandémie de la Covid 19 a amplement confirmé combien la lutte menée depuis une décennie par la Coordination Mondor – qui regroupe usagers, personnels et représentants syndicaux, élu-es était plus que jamais fondée :

Il manquait de tout prendre en charge les malades dans de bonnes conditions : manque de personnel, manque de lits, manque de masques, manque de tests...

Pareil dans les EHPAD où le manque dramatique de personnels s'est traduit par une surmortalité, dans des conditions parfois indignes

[Le tract](#)

Covid 19, l'action des couturières d'avril devient un calendrier



Le Comité s'est impliqué pour élaborer un calendrier 2021, à offrir aux couturières bénévoles et à tous ceux qui ont participé à la grande action collective de solidarité pendant la première vague de la crise sanitaire au Covid 19, mais aussi aux soignants du CHF et de l'Ehpad, qui ont assuré la situation exceptionnelle dans laquelle ils se sont trouvés. Aperçu du calendrier en PJ. Leur engagement fort durant cette crise pour s'adapter et être à la hauteur des événements est à souligner. Aujourd'hui encore pour cette seconde vague.

Le CHF montre qu'il tient une place indispensable dans le réseau sanitaire de notre territoire, de même il est indispensable de le préserver.

Les calendriers étaient destinés à être présentés et remis lors de notre Assemblée Générale d'octobre qui a dû être annulée.

Ils retracent les moments de cette période exceptionnelle, tant par sa gravité que par cette magnifique aventure humaine de soutien aux soignants du CHF, aux soignants de ville et services à la personne.

Rappelons entre autres la réactivité et le magnifique travail de ces couturières, dont le nombre a atteint plus de 100 personnes, (Feurs et villages alentours, Boën - St Germain L., Montrond, Montbrison), et rendu possible la confection de 1990 surblouses sur l'ensemble de ces secteurs, en moins de trois mois.

Si vous le souhaitez, vous pouvez retrouver cette aventure en images et nous soutenir en vous procurant un calendrier par un "achat solidaire".

Les calendriers seront disponibles à la pharmacie de la Plaine à Feurs, à la pharmacie des Collines à Panissières, de Rozier, de Balbigny, à la Mutuelle Loire Forez : 44, rue de la Chaux à Boën, 16 Boulevard Chavassieu à Montbrison, 8, rue de la Loire à Feurs.

Vous pourrez déposer un don et/ou remplir le bulletin d'adhésion contenu dans la lettre d'information jointe au calendrier.

En nous soutenant, vous contribuez à soutenir l'avenir de l'hôpital public, l'avenir du CHF, qui représente le fondement de nos actions.

Encore MERCI à tous ceux qui ont participé à cette formidable action de mobilisation pour les soignants !!

[Le calendrier](#)

MONTREUIL - 93

Lettre ouverte inter organisations à la direction du CHI André Grégoire

La situation sanitaire est extrêmement grave. Alors que le gouvernement Macron a fait preuve de non anticipation, d'incurie et de gestion calamiteuse de la grave crise sanitaire qui percute notre pays et sa population, les personnels soignant-e-s et non soignant-e-s des hôpitaux sont en première ligne et n'en peuvent plus. Le CHIAG de Montreuil n'y échappe pas. Le gouvernement n'a pas voulu tenir compte de la première grave crise du printemps pour mettre en place, dès le déconfinement, un vaste plan de dépistage et d'embauche dans les hôpitaux.

[La lettre ouverte](#)

TOURS - 37

Le collectif 37 Notre Santé En Danger s'associe à l'appel à la journée d'action du 25 novembre contre les violences faites aux femmes

Rassemblement à 18h00 place Jean Jaurès

[Le tract](#)

PRIVAS - 07

15.11.2020 Communiqué aux adhérents de l'association de défense de l'hôpital de Privas

L'épidémie de Covid a précipité la crise sanitaire que nous craignons depuis plusieurs années et qui a justifié tant de mobilisations. Entre 2003 et 2019, 76000 lits ont été supprimés dans nos hôpitaux, plus d'un millions ont encore été fermés ces derniers mois et d'autres fermetures sont programmées à Caen, Orléans, Nancy, Nantes, Paris Malgré ce contexte, l'hôpital public a tenu, non par les moyens qui lui ont été donnés mais par le travail exemplaire de ses personnels et par leur dévouement. Il faut sans cesse rappeler qu'il est plébiscité par les français pour son principe d'égalité, son efficacité et son excellence. Comme une négation de cette reconnaissance, la privatisation de la santé se poursuit néanmoins par la concurrence de l'hospitalisation privée dans le recrutement des médecins sensibles aux revenus alléchants.

Le « Ségur de la santé » a divisé les organisations syndicales et s'est soldé par une enveloppe de 8 milliards d'euros dont 2 pour le privé, avec une refonte en cours des grilles indiciaires des soignants. Les 15 000 postes promis ne représentent que la moitié de ce qui a été perdu ces dernières années. Nous sommes très loin de ce qui était attendu : 100 000 créations de postes dans les hôpitaux et formations correspondantes, sans oublier les EHPAD, réouvertures massives de lits, revalorisations salariales gages d'attractivité (Pour les paramédicaux, 300 euros mensuels étaient demandés, 183 ont été obtenus). Nous attendions aussi l'augmentation du numerus clausus, la remise en cause de la gouvernance de l'hôpital avec de véritables droits de décision pour les représentants des personnels, et la réinstauration des Conseils d'Administration, lieu d'échanges entre les professionnels, les élus et les usagers, pour que les décisions prises correspondent aux besoins et non aux impératifs budgétaires. Nous continuons à demander la suppression des Agences Régionales de Santé et la remise en cause de la loi « Ma santé 2022 » voulue par notre président.

Localement, nous défendons la gradation des soins :

- Le Premier Recours, tant bien que mal assuré aujourd'hui majoritairement par la médecine libérale vu les déserts médicaux. Nous demandons un maillage territorial en Centres de Santé Pluridisciplinaires (par opposition aux maisons de santé) répondant aux souhaits des jeunes professionnels : salariat, travail en équipe... .

- Pour notre Centre Hospitalier, nous œuvrons pour le maintien et le développement de tous ses services, avec le retour d'une maternité de niveau 1 (Actuellement le Centre de Proximité et de

Périnatalité connaît une fréquentation satisfaisante et les accouchements se font majoritairement à Aubenas). Concernant la radiologie, un IRM serait justifié à Privas. Une convention est à l'étude avec le privé qui accaparerait 50 % des actes, alors que le public assurerait les astreintes. Nous notons, par ailleurs, une augmentation de la capacité d'accueil en soins palliatifs ainsi que l'arrivée de nouveaux médecins dont un anesthésiste.

Plus généralement, nous déplorons un « taux de fuite » important (Proportion de patients qui se font soigner ailleurs, et notamment dans les établissements privés). Pourquoi ? : La mauvaise gestion durant des années, la mise sous tutelle de l'hôpital de Privas, le défilé de directeurs remplaçants, le non ou mauvais recrutement de praticiens, l'absence de communication interne ont laissé place à la rumeur, à la médisance, au discrédit de cet établissement. La responsabilité de cette regrettable situation incombe aussi à certains médecins généralistes mais également à la population de notre bassin sanitaire qui contribue à l'affaiblissement de notre hôpital en allant ailleurs. La proximité est, et reste, un gage de sécurité. Le Centre Hospitalier des Vals d'Ardèche doit perdurer, reprendre sa véritable place d'hôpital de proximité, consolider et développer de nombreux services nécessaires à la population du secteur. L'offre de soins doit faire l'objet d'une vraie communication externe constructive, avis et objectif que nous partageons avec la nouvelle direction.

La presse s'est récemment faite l'écho d'informations sur les chiffres liés au Covid dans notre département. Une unité Covid est en place à Privas, ainsi que des lits de réanimation. Notre hôpital n'a pas souhaité communiquer sur le taux d'occupation très fluctuant de ces unités Covid. En ce qui concerne la crise sanitaire, l'Agence Régionale de Santé Auvergne- Rhône Alpes a rassemblé les Groupements Hospitaliers de Territoires 26 et 07 sous la coordination de l'hôpital de Valence.

Madame Cassan, la nouvelle directrice de notre hôpital, recevra une délégation de notre association le 27 novembre prochain. Nous vous rendrons compte de cette rencontre lors de notre **Assemblée Générale fixée au mardi 8 décembre à 18h à la salle du Champ de Mars**. Compte tenu des contraintes sanitaires, le nombre de participants sera limité à 40 personnes, avec gestes barrières de rigueur évidemment.

Pour terminer, une bonne nouvelle : Après trois candidatures, notre association a obtenu un siège au Conseil de Surveillance de notre hôpital occupé par notre présidente. Cet organe n'est que consultatif mais il nous permettra de nous exprimer et d'obtenir des informations précieuses pour notre fonctionnement. Au niveau national, nous sommes la seule association généraliste en matière de santé à obtenir cette reconnaissance. Quelques autres associations d'usagers spécifiques à certaines pathologies existent dans certains établissements (ex : ligue contre le cancer, associations de diabétiques, de paralysés...).

REMIREMONT - 88

Retrouvez en 6 séquences sur notre chaîne youtube, les moments essentiels de la visio conférence du 13 novembre sur le Contrat Local de Santé qui a rassemblé une cinquantaine de personnes

[les séquences](#)

LUÇON - 85

UNE INITIATIVE RÉUSSIE : LE VILLAGE DES SERVICES PUBLICS

[L'article](#)

Autres infos locales :

AUBENAS - 07

150 ont répondu à l'appel au rassemblement unitaire devant l'hôpital d'Aubenas le samedi 21 novembre pour des moyens pour l'hôpital et la fin du climat sécuritaire actuel.

[Le tract](#)

MOUTIER EN CINGLAIS - 14

COVID et EHPAD

Manque de personnel qualifié et titulaire et diffusion du virus

A la résidence "Les Opalines", aux Moutiers-en-Cinglais, dans le Calvados, le personnel tire la sonnette d'alarme et lance un appel au secours. La quasi totalité des résidents sont atteints par le coronavirus, les décès s'enchaînent et l'établissement manque de bras.

[L'article](#)

Dossiers :

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE 2021

Lettre du groupe des 9 organisations de retraités.es aux députés, sénateurs et groupes parlementaires

Madame, Monsieur,

Nous venons de prendre connaissance du projet de loi pour le financement de la Sécurité sociale 2021 et nous constatons que la santé n'est toujours pas une priorité malgré les apparences.

Face à la crise sanitaire historique que nous connaissons, on pouvait légitimement attendre que ce PLFSS engage une véritable stratégie de rupture, à la mesure des enjeux fondamentaux auxquels nous sommes confrontés, et conformément aux engagements pris le 12 mars 2020 par le Président de la République lors de son « adresse aux Français ».

[La lettre](#)

Lettre du comité de défense de l'hôpital intercommunal A. Grégoire aux parlementaires de Montreuil

Madame la sénatrice,
Madame la députée,
Monsieur le sénateur,
Monsieur le député ;

Le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) pour 2021 confirme que la santé n'est pas une priorité du gouvernement. Face à la crise sanitaire, il était légitime d'espérer que ce PLFSS engagerait une véritable stratégie de rupture, à la mesure des enjeux fondamentaux auxquels le pays est confronté et conformément aux engagements pris le 12 mars 2020 par le Président de la République .

Or, loin des promesses de rétablir « *des jours heureux* » ce projet de Loi ne fait que renforcer les politiques désastreuses de ces dernières années qui sont, en grande partie, responsables de la situation actuelle. Ce projet s'inscrit dans la continuité des politiques menées depuis de nombreuses années qui a entraîné la catastrophe sanitaire actuelle et a conduit à la crise économique et sociale désastreuse pour l'ensemble de la population. Ce sont 4 milliards d'euros d'économies à la Sécurité Sociale. Au lieu de répondre aux besoins de tous on s'oriente vers un système à l'anglo-saxonne financé et géré par l'État, qui octroie un minimum pour les plus précaires et pousse ceux qui le peuvent vers le système assurantiel et la capitalisation.

[La lettre](#)

LURE

Remarques désabusées du Conseil d'administration du Comité de Vigilance sur l'absence de réelle volonté politique pour prendre en charge les difficultés rencontrées dans le service public de santé

Le Comité de Vigilance a adressé le 21 octobre aux élus nationaux de Haute-Saône une lettre rendue publique.

Elle leur demandait, en cette période où l'insuffisance des moyens de santé est flagrante et met nos vies en sursis, de ne pas voter le PFLSS-Projet de Financement de la Sécurité sociale pour 2021.

Notre intervention était simple et totalement cohérente :

ON NE PEUT PAS PRÔNER ICI LA NÉCESSAIRE PROXIMITÉ ET VOTER AU NATIONAL SA LIMITATION

Tous les ans ce budget attribué à notre santé ne correspond pas aux besoins, tout en donnant l'apparence de les prendre en compte par l'attribution de fonds supplémentaires. Comme l'indique l'article du Monde du 6 novembre :

« L'évolution tendancielle des dépenses de santé est chaque année de 4 % environ (correspondant, entre autres, à l'évolution des charges fixes, du coût des pratiques et innovations médicales). Or, l'Ondam voté depuis 2008 n'a jamais dépassé 2,4 %, ce qui est revenu à voter des économies de 1,5 à 2 % chaque année. Voilà ce qui permet aux ministres de la santé successifs de communiquer sur l'augmentation du budget... alors que ce sont des économies qui sont imposées. ».

On comprend le ras-le-bol des soignant-e-s, leurs départs de plus en plus nombreux des structures hospitalières et le côté amateur et incohérent de la lutte actuelle contre la Covid malgré l'exceptionnelle activité de tous les personnels de santé.

Non seulement nos deux députés - à ce jour- ne nous ont pas répondu - alors que nous nous mobilisons depuis des décennies pour le bien et l'égalité des services envers les personnes et les territoires en défendant tous les services publics de proximité ; et bien que nous soyons une association agréée par le Ministère de la Santé - mais pire encore ils ont voté le PLFSS le 27 octobre à l'Assemblée Nationale comme avec quasiment toute leur formation politique.

Tous ces élus - et depuis de longues années - par leurs votes nationaux ne défendent donc plus vraiment les territoires dont ils sont issus et les principes égalitaires et solidaires fondateurs de notre République.

Dans cette période troublée et difficile, où les gens sont tentés de rejoindre l'abstention ou les partis extrémistes, il s'agit d'une faute politique dommageable pour nos territoires, pour la santé publique et pour la vie citoyenne.

Quelles sont loin les promesses du président Macron et de son gouvernement d'assumer enfin un plan d'ampleur pour l'hôpital public !!! Pire on continue à réduire le nombre de lits et de services !

Mensonges, fausses promesses et vraies tromperies.

Lure le 20/11/2020 - Le Conseil d'Administration du CV70

La FHF en appelle à Matignon pour revaloriser ses exclus du Ségur de la santé

Une "injustice profonde". Faute d'être entendue du ministère de la Santé, la fédération hospitalière se tourne désormais vers Jean Castex pour intégrer aux augmentations salariales ses 55 000 agents publics du handicap, du domicile et de l'enfance.

[L'article](#)

PSYCHIATRIE

Financer l'abandon, définancer le soin

Loriane Bellahsen, psychiatre, décrypte dans ce billet de blog la réforme en cours du financement de la psychiatrie et ses effets dévastateurs sur les soins. Applicable dès janvier 2021, elle est largement dénoncée. Un coup d'arrêt doit y être porté.

[L'article](#)

Réforme du financement de la pédopsychiatrie : des parents d'enfants autistes s'inquiètent

Nous, parents d'adolescents et jeunes adultes autistes fréquentant l'hôpital de jour Santos-Dumont, Fondation Elan retrouvé, à Paris » sommes très inquiets pour l'avenir de nos enfants ! Ils seraient condamnés à rester chez eux toute la journée à ne rien faire et seraient complètement désocialisés. Au chagrin de ce qu'ils vivent et de ce que nous vivons, se rajouterait une vie remplie de Néant.

Ne les abandonnez pas !

La loi de financement de la Sécurité Sociale votée il y a un an comporte dans son article 34 la réforme du financement de la psychiatrie.

[La lettre](#)

PAS DE RESTRICTION À LA LIBERTÉ DE MANIFESTER

Unions Régionales Île de France CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF et UNL

Le vendredi 6 novembre, à l'Hôtel Dieu, vous avez fait procéder à 21 verbalisations pour « *rassemblement illégal en raison du contexte sanitaire* », alors que vous saviez pertinemment que la réunion à l'appel d'organisations syndicales était prévue dans l'enceinte de l'Hôpital, ce qui ne donnait pas lieu à déclaration. Face aux portes fermées, les organisateurs ont été contraints de rester au dehors. 80 personnes présentes sur le parvis qui se mobilisaient pour refuser la fermeture des urgences de cet hôpital de proximité et qui répondaient à un mot d'ordre syndical, vous avez jugé cela inadmissible ! Pour nous, unions régionales CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF et UNL c'est une atteinte grave à la liberté de manifester.

[Le tract](#)

PRISE DE POSITION
de l' UNIOSS, l'ODSE , des Mutuelles de France,
de la Fédération des Acteurs de la Solidarité, de France Assos Santé et de Sidaction

Pas de restriction de l'accès aux soins pour les personnes étrangères

Depuis le début de l'année, le gouvernement s'est déjà attaqué à la protection maladie des demandeurs-ses d'asile en instaurant un délai de carence, qui durcissait les conditions d'accès à l'aide médicale d'Etat (AME) et, amorçait une fragilisation de l'accès aux soins des personnes étrangères en situation régulière en France. Après les mesures adoptées fin 2019, c'est maintenant au travers de décrets techniques, qu'est restreinte la protection de la santé des étrangers-ères.

[L'article](#)

TEMOIGNAGE

CE QU'IL FAUDRAIT POUR AMELIORER LA QUALITE DE SOINS ET DES SERVICES DANS LES HOPITAUX ET LES EPHAD.

Sylvie Robin Bousquet - Retraitée du CHU de Montpellier, Educatrice à la Prévention et à la Santé
Simon Kipman affirmait il y a quelques décennies : *Pour humaniser les hôpitaux il faut des hommes*. Que reste-t-il de cette assertion en 2020 ? Nos hôpitaux sont exsangues par manque de moyens matériels et surtout humains. Ils croulent sous la paperasserie administrative et l'informatique (qui au lieu de les soulager leur est une charge supplémentaire car- pas ou peu de formation initiale des personnels dans ce domaine), au détriment justement de l'écoute et de l'accueil des soignés. Hors, la fonction première des soignants est d'accueillir, d'être à l'écoute pour mieux appréhender la maladie et les besoins de l'hospitalisé pour mieux y répondre. Ils ont été formés pour cela. Les dévier de ces valeurs fondamentales entraînent chez les hospitaliers une perte de sens de leur fonction qui peut les mener à la démission et à l'épuisement (cf : mastère en Education à la Santé, mémoire de fin d'études, Sylvie Robin Bousquet)
En outre, les chartes successives concernant les droits des hospitalisés depuis les années 70 sont explicites. 1974 : 1^{ère} charte du *malade* hospitalisé ; circulaire de 95 : 2^{ème} charte du *patient* ; 2006 : 3^{ème} et actuelle charte qui concerne le droit de la *personne* hospitalisée. La loi de 2002, plus spécifique, précise la *qualité* du système de santé. Toutes ces directives forment de beaux principes, mais qu'en est-il de leur application ? Les mesures drastiques de rentabilité imposées par le système économique en vigueur : ARS (Agence Régionale de Santé), tarification à l'acte, restriction de services et de lits et donc de personnel, disparition ou désaffectation des petits hôpitaux locaux à l'avantage d'hôpitaux et de cliniques privées, ainsi que le déremboursement d'un grand nombre de médicaments, ont eu des conséquences significatives sur l'accès aux soins des populations les plus fragiles. Le système va donc à l'encontre des lois humanistes érigées dans les décennies précédentes, et ce paradoxe, cette attitude schizo-phrénique imposée par le système économique ultralibéral français, européen et mondialisé, mène tout droit soignants et médecins vers un burn-out psychologique et physique. Il en est de même pour les EPHAD, où là aussi le personnel manque cruellement (il faudrait doubler les effectifs pour un fonctionnement normal).
Face à un tel constat et aux implications de la crise du *covid-19*, qui loin de représenter un épiphénomène, n'est peut-être que la première vague dévastatrice d'une série de catastrophes sanitaires à venir (zoonoses en liaison avec la disparition de la biodiversité), il est d'une importance vitale de s'y préparer en parant aux lacunes et dysfonctionnements actuels.

Depuis la loi de décentralisation, le département a des compétences importantes en matière médico-sociale : aide et action sociale en faveur des personnes âgées (APA), des adultes handicapés (maison départementale des personnes handicapés (PCH), à l'enfance (ASE), enfin lutte contre l'exclusion (RSA), et gestion d'un fond d'aide aux jeunes. Il se doit donc de prendre la mesure de ces différentes missions avec les nouvelles données (plus ou moins alarmantes) sur les plans social et sociétal et des budgets de plus en plus serrés.

Il nous paraît essentiel que dans les bourgs importants en situation stratégique (population rurale nombreuse), le département favorise la mise en place de *maisons de santé* en partenariat avec l'hôpital, afin d'alléger les urgences et diriger les malades nécessitant une hospitalisation vers les services adéquats. Ces structures, accueillant plusieurs spécialités médicales et paramédicales (en association avec plusieurs médecins généralistes, infirmières, masseurs kinésithérapeutes...), permettraient un

roulement allégeant de facto la charge de travail de ces personnels. Un service de prévention et d'éducation à la santé comprenant : psychologue, diététicienne orthophoniste, planning familial, devrait leur être adjoint. Les usagers venant des campagnes environnantes pourraient cumuler, si nécessaire, plusieurs rendez-vous dans la même journée afin de réduire au maximum leurs déplacements. Dans les hôpitaux et les EPHAD, le *pool* de remplacement qui existait dans les années 70, devrait être remis en place après évaluation des besoins à court, moyen et long termes. Car plus de ¾ des personnels soignants sont des femmes. Les congés annuels, de maladie et de maternité seraient ainsi remplacés sans que les services soignants/soignés aient à en souffrir.

Il existe déjà des cuisines centralisées dans certaines villes du département qui desservent les cantines scolaires, parfois les EPHAD et l'hôpital. Développer les achats de denrées en circuits courts, faire le choix d'une alimentation biologique moins carnée, favoriseraient une meilleure nutrition et qualité de vie des enfants, des personnes âgées et des malades, tout en permettant la transition vers une agriculture de qualité et en créant de nouveaux emplois pour de nombreux jeunes désirant s'installer à la campagne, favoriser les formations dans ce sens ainsi que l'installation de ces personnes par des mesures économiques adaptées : prêt à taux zéro, aide à la restauration de fermes abandonnées, etc. Mais tout étant lié, encore faudrait-il que les SAFER jouent le jeu et que l'Europe (la PAC) arrête de subventionner les agriculteurs proportionnellement à leurs surfaces car ils s'empressent avec cet argent de cannibaliser les petites fermes.

Dans les hôpitaux, la gestion administrative (entrée et sortie du patient, dossiers...) devrait être entièrement à la charge d'agents administratifs, dont il faut réévaluer les effectifs.

Relancer ce cercle vertueux est possible avec un investissement à coût raisonnable compte tenu des bénéfices incontestables générés à plus ou moins longs termes, en matière de santé, de qualité de vie et d'environnement.

« Les enfants d'Adam font partie d'un même corps, ils sont créés tous d'une même essence. Si une peine arrive à un membre du corps les autres aussi perdent leur aisance. Si pour la peine des autres, tu n'a pas de souffrance, tu ne mériteras d'être dans ce corps. »

Texte d'Omar Khayyâm (Mathématicien, astronome, philosophe et poète) Perse Xème siècle après J.C .

Culture et santé :

le battement d'aile du pangolin

les Goguettes

« Toutes les infos sur le site de la Coordination Nationale »

<http://coordination-defense-sante.org/>



COORDINATION NATIONALE

des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité

(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Secrétariat : Lundi : 8h45-11h15 et 13h40-17h30 / Mardi : 8h45-14h45 / Jeudi : 8h45-11h15 / Vendredi : 13h40-16h15

Tél : 09 67 04 55 15

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 06/06/2018 - N2017RN0146

Site : <http://coordination-defense-sante.org/>

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne – 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Vice-Présidente : Rosine LEVERRIER boudchoum@wanadoo.fr

Adresse : 5 Rue Barbey d'Aurévilly – 14500 VIRE - Tél 02 31 67 07 54 - 06 41 29 08 02